

KB

Le Kremlin
Bicêtre

ÉTÉ 2025



MA PREMIÈRE GOLO

ENFANTS DE 4^{1/2} À 6 ANS
DU 16 JUILLET AU 18 JUILLET

COLOS APPRENANTES

ENFANTS DE 6 À 11 ANS
SÉJOUR 1 : DU 7 AU 11 JUILLET
SÉJOUR 2 : DU 21 AU 25 JUILLET
SÉJOUR 3 : DU 28 AU 1^{ER} AOÛT

MA PREMIÈRE COLO

4 1/2 / 6
ANS

Un séjour de courte durée spécifiquement conçu pour les plus jeunes.

Situé en pleine nature, le manoir où seront accueillis les enfants offre des possibilités extrêmement variées à l'orée de la forêt de Fontainebleau. C'est le cadre idéal pour le repos, le jeu, et participer à des activités qui permettront aux enfants de découvrir la nature. Les enfants seront hébergés dans des chambres à plusieurs. Les repas seront préparés et pris au sein de la structure.



L'équipe d'animation portera une attention toute particulière aux moments de vie quotidienne (se laver, s'habiller, ranger ses affaires...) Grâce aux activités proposées, les enfants vont acquérir de l'autonomie tout en s'amusant. Accompagnés d'une équipe d'animateurs de la ville, ils pourront jouer en toute sécurité, s'initier à reconnaître les bruits de la forêt, participer à un atelier land art, construire des cabanes dans la forêt, faire du vélo et également profiter d'une belle pataugeoire.

DU 16 JUILLET AU 18 JUILLET

Centre : Manoir à Bourron Marlotte à l'orée de la forêt de Fontainebleau

Nombre de places : 16 et 3 encadrants

Transport : car

ACTIVITÉS :

- Initiation aux bruits de la forêt
- Participation à un atelier de Land Art
- Construction de cabanes dans la forêt
- Vélo, pataugeoire...

TARIFS DU SÉJOUR PAR ENFANT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
24,30 €	32,40 €	40,50 €	48,60 €	56,70 €	64,80 €	72,90 €	81 €	89,10 €	97,20 €	105,30 €	113,40 €	121,50 €

COLOS APPRENANTES

6 / 11
ANS

Centre de vacances VVL, situé à Tannerre-en-Puisaye, petit village de l'Yonne, en plein cœur de la Puisaye, aux marches de la Bourgogne. Le centre est implanté en bordure de village. Tannerre se trouve à 170 km de Paris, 40 km d'Auxerre et 15 km de Saint-Fargeau.

Le centre est situé dans un magnifique parc de 20 hectares de bois et de prairies.

Une belle propriété qui offre de multiples possibilités d'activités pour les enfants : vélo dans les larges allées du parc boisé, pataugeoire pendant la période, construction de cabane



Des activités pédagogiques autour de la découverte de la nature et des animaux de la ferme ainsi que des activités sportives (équitation, tir à l'arc, accrobranche, vélo...) et une sortie culturelle au château de Guédelon seront proposées aux enfants.

SÉJOUR 1 (DU 7 AU 11 JUILLET)

Thématique: Équitation, sortie pédagogique à la ferme des Grenouillettes et astronomie au Planétarium de Mailly le château.

Nombre de places : 22 et 3 encadrants

SÉJOUR 2 (DU 21 AU 25 JUILLET)

Thématique : Parcours de tir à l'arc et Accrobranche au Parc d'aventure du Bois de la Folie. Sortie culturelle au château de Guédelon et astronomie sur site.

Nombre de places : 20 et 3 encadrants

SÉJOUR 3 (DU 28 AU 1^{ER} AOÛT)

Thématique : Équitation, sortie pédagogique au moulin de Vanneau et astronomie sur site.

Nombre de places : 20 et 3 encadrants

TARIFS DU SÉJOUR PAR ENFANT

Non-éligibles à l'aide de l'État

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
93,75 €	125 €	156,25 €	187,50 €	218,75 €	250 €	281,25 €	312,50 €	343,75 €	375 €	406,25 €	437,50 €	468,75 €

Éligibles à l'aide de l'État

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
18,75 €	25 €	31,25 €	37,50 €	43,75 €	50 €	56,25 €	62,50 €	68,75 €	75 €	81,25 €	87,50 €	93,75 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION

**PLACES
LIMITÉES**

Inscription jusqu'au mercredi 18 juin à l'accueil l'Hôtel de ville dans la limite des places disponibles.

Pièces à fournir lors de l'inscription pour constituer le dossier :

- 1 photo d'identité de l'enfant
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Attestation sécurité sociale
- Attestation de quotient familial CAF datant de moins de 3 mois
- Dans le cas d'un enfant / jeune en situation d'handicap, la notification MDPH

TARIFS ET PAIEMENT

L'intégralité du règlement se fait lors de la constitution du dossier en mairie. Les tarifs sont précisés pour chaque séjour et dépendent de votre quotient familial et de votre éligibilité à l'aide de l'Etat « colos apprenantes » dont les critères sont les suivants :

- Les mineurs justifiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 1 500 € CAF
- Les mineurs en situation de handicap ou relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (<https://sig-ville-gouv.fr>)
- Pour les mineurs dans l'année de leur 11 ans, le Pass'colo, dont le montant varie de 200 € à 350 € en fonction du QF, est systématiquement activé en première intention et complété, le cas échéant, par l'aide « Colos apprenantes »

GALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Si vous n'avez pas procédé au calcul de votre quotient familial en début d'année, présentez-vous à l'accueil de la Mairie munis de vos déclarations d'impôts.

INFORMATION DES FAMILLES

Une réunion d'information sera programmée par l'équipe d'animation pour présenter les séjours.

**Inscription jusqu'au 18 juin à l'accueil de la Mairie
dans la limite des places disponibles.**

Place Jean-Jaurès - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

01 45 15 55 55

contact@ville-kremlin-bicetre.fr